

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 14 octobre 2025



Date de Convocation 07/10/2025	L'an deux mille vingt cinq Le mardi 14 octobre à 18 heures 30 Le Conseil municipal,
Date d'affichage 07/10/2025	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire Etaient présents : Béatrice KARPOFF – Caroline DUBOIS, adjointes – Renaud FAVIER - Thierry DAVID - Nathalie ALMEIDA- Marie-José BOURILLON
En exercice 10	
Présents 07	Formant la majorité des membres en exercice
Votants 08	Absents : L. FLEURY - JP. SPENNEL (Pouvoir à B. KARPOFF) D. CASSAND

Mme Nathalie ALMEIDA a été élue secrétaire

En préambule :

- Rentrée scolaire : l'effectif de la classe de CM1-CM2 est de 28 élèves avec une AESH qui s'occupe de 2 enfants. Mme Allard, professeure des écoles et directrice du regroupement scolaire est déchargée le lundi.
- Garderie : l'effectif est en hausse. Une réorganisation du personnel permet d'avoir les 2 mêmes encadrantes jusqu'à 17h30 et de réaffecter Mme Pouplier au ménage de l'église.
- Parcelle Ste Austreberte : nous avons reçu ce jour la promesse d'achat. Un rendez-vous sera pris pour sa signature.
- Parcelle constructible communale rue de Saint-Paer : la vente a été réalisée cet été et la construction de la maison a débuté.
- Concert du Festival du Vexin : une centaine de spectateurs ont assisté au concert. Les organisateurs nous ont transmis leur satisfaction.
- Octobre rose : 70 personnes ont assisté à la conférence de prévention contre le cancer à la salle des fêtes et 50 personnes au concert à l'église.
- 11 novembre : les invitations ont été lancées.
- Noël : remise des cadeaux aux enfants à la ferme le vendredi 5 décembre et des colis aux séniors le samedi 6 décembre à la salle des fêtes le matin.
- Interventions communales : notre agent communal est intervenu pour la taille des haies pour des raisons de sécurité sur les propriétés Dufour, Morard, Courtière et Malgrain. Une facture a été envoyée aux propriétaires.

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2025 :

Mme le Maire précise que les franchises ont été relevées dans notre contrat d'assurance. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND :

Mme le Maire présente le rapport d'activités 2024 de la Communauté de communes du Vexin Normand disponible dans la rubrique publications du site de la comcom.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES :

Le Centre de Gestion a lancé un appel d'offres pour les communes affiliées pour le renouvellement du contrat. Après consultation des résultats, le Conseil Municipal décide de souscrire le contrat d'assurance statutaire du personnel communal auprès de la société retenue par le Centre de Gestion (CNP Assurances).

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN

REFERENT SIGNALLEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION :

Vu le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 obligeant les employeurs publics à mettre en place un dispositif de signalement permettant de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes pour les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Vu la proposition du centre de gestion d'un service mutualisé répondant aux exigences induites par la réglementation ; Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'autoriser Mme le Maire à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un référent signalement avec le centre de gestion de la fonction publique de l'Eure.

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR OBTENTION D'UNE MEDAILLE :

Mme le Maire informe le conseil que sur demande du Président du Département de l'Eure, il a été attribué la médaille de l'engagement pour 25 années au service du secrétariat de la Mairie à M. Yohan CARON. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une prime exceptionnelle de 1 500 € pour l'obtention de cette médaille
- M. le secrétaire remercie le conseil municipal.

RH : DEMANDE DE STAGIAIRISATION D'UN AGENT :

Mme le Maire fait part au conseil de la demande de stagiairisation de Mme Roussel, adjointe d'animation. Elle fait partie des effectifs de la commune depuis 2014 et est actuellement en CDI. Mme le Maire propose au conseil de nommer Mme Roussel stagiaire dans son grade pour reconnaissance de la qualité de son travail. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec 7 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme Dubois) accepte cette proposition.

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 :

Mme le Maire propose les modifications budgétaires suivantes :

- en recettes, l'encaissement du chèque de 722 € de Groupama suite à la renégociation de notre contrat d'assurance.
- l'attribution d'une subvention de 138 € suite à l'organisation de l'évènement Ville à joie sur la commune le 23 août dernier.
- la pose d'un éclairage public sur la Mairie de St-Paer pour éclairer l'arrêt de bus pour 1 310 €.
- le remplacement de PC à l'école pour 1 500 €
- l'installation d'un banc et d'une table dans la cour de l'école pour 2 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces modifications.

QUESTIONS DIVERSES :

- ateliers équilibre pour séniors : 12 séances le mercredi matin de 11h à 12h à partir du 22 octobre.
- Formation premiers secours pour le personnel communal le 15 octobre.
- Sécurité : Mme Karpoff informe que des habitants ont été agressés par un conducteur en état d'ébriété.

La séance est levée à 20h45